

POUR UN « ERASMUS TEENS »



■ CLAIRE VERSINI

Cheffe de développement, responsable des activités citoyennes et pédagogiques, Institut Jacques Delors

Résumé

Cela fait désormais plus de trente ans que l'Union européenne développe des initiatives en matière d'éducation et de jeunesse ayant pour vocation de donner aux citoyens de tous horizons l'opportunité d'être mobiles en Europe. Une mobilité qui apporte connaissances, compétences, savoir-faire, savoir-être et ouvre l'esprit de toutes celles et tous ceux qui peuvent en bénéficier, trop peu nombreux à ce jour en dépit des efforts nationaux, bilatéraux ou européens pour en augmenter le nombre.

C'est convaincu de la nécessité pour tout jeune européen d'avoir eu l'opportunité d'expérimenter une forme de mobilité au sein de l'Union européenne avant ses 18 ans afin de pouvoir initier un véritable cycle de mobilité et citoyenneté européenne que l'Institut Jacques Delors s'empare de l'idée d'un Erasmus des moins de 18 ans pour en dessiner les contours souhaitables.

Ce Policy paper développe l'idée d'un Erasmus Teens qui se nourrisse des formats de mobilité proposés à ce jour aux mineurs de l'Union européenne : un échange de classes, ancré dans un projet de long-terme mené en partenariat avec une classe d'un autre pays de l'UE qui permette à l'équipe éducative comme aux élèves de s'approprier l'ensemble des composantes d'un projet et d'une mobilité européenne. Cette initiative, en bénéficiant à tout jeune européen entre ses 15 et ses 18 ans, constituerait la pierre fondatrice d'un parcours de mobilité citoyenne européen aux bienfaits duquel tout Européen serait alors sensibilisé, lui donnant la capacité de décider des suites à lui donner au cours de ses études ou de sa vie professionnelle ou personnelle.

Une telle initiative implique bien sûr une formation des enseignants et des moyens humains, logistiques et budgétaires à la hauteur. Pour ambitieuse qu'elle soit, elle pourra compter sur les ressources et outils d'ores et déjà développés dans le cadre de politiques qui ne bénéficient encore qu'à un nombre restreint d'enseignants et d'élèves. Ce Policy paper développe la manière dont l'Union européenne et les États membres peuvent capitaliser sur les bonnes pratiques, ressources et outils existants pour aller plus loin et développer un programme de mobilité qui bénéficie à l'ensemble des 15-18 ans de l'Union européenne.

En 1987, l'Union européenne (UE) lance l'un de ses programmes les plus connus et loués à ce jour : Erasmus. Cette initiative veut faire de « l'éducation et la formation tout au long de la vie » le pilier d'une Europe où peuvent s'épanouir des citoyens formés et mobiles. Elle leur donne l'opportunité de faire l'expérience d'une mobilité qui leur permette aussi de s'enrichir des échanges personnels, professionnels et culturels qu'elle apporte, favorisant ainsi un véritable sentiment d'appartenance à la communauté européenne.

Trente ans plus tard, alors qu'Erasmus — devenu Erasmus +, et recouvrant désormais des programmes favorisant la mobilité dans et hors du cadre scolaire — permet chaque année à des milliers de jeunes de tous horizons de parcourir l'Europe pour leurs études, leur formation, du volontariat, ou encore le montage de projets et le dialogue structuré, il reste critiqué. Le programme est considéré comme élitiste, touchant trop peu de jeunes et pas assez en dehors de filières spécifiques de l'université, les reconnaissances et équivalences entre pays n'ont pas toutes abouti, et le taux de participation aux élections européennes comme l'engagement des citoyens sont représentatifs du piétinement dans la construction d'un véritable espace public européen.

Si ce diagnostic repose sur des constats bien réels, il est impossible de nier le formidable succès du programme. Il a été l'occasion pour des milliers de jeunes, d'étudiants, d'apprentis, de professeurs, et de bénévoles de s'enrichir de toutes les opportunités qu'offre la mobilité : acquisition de compétences, apprentissage des langues, de savoir-être et savoir-faire, montage de projets, engagement citoyen... Les réussites d'Erasmus sont indéniables et gagneraient à toucher un plus grand nombre de jeunes en s'inscrivant dans une stratégie plus large de la part de l'UE et de ses États membres pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Le 26 septembre 2017, le Président Macron appelait de ses vœux la mise en place d'un Erasmus lycéen et d'un « processus de la Sorbonne » dans le secondaire qui serait comparable au processus de Bologne¹ pour l'enseignement supérieur. Une idée déjà exprimée par Enrico Letta, président de l'Institut Jacques Delors, qui plaide pour que tout jeune puisse effectuer une mobilité à partir de ses 15 ans, et par de nombreuses structures de la société civile. Si des solutions existent déjà pour effectuer une mobilité avant sa majorité, il s'agirait là d'envisager un processus qui offre à chaque jeune européen de bénéficier d'une opportunité de mobilité encadrée, soutenue et reconnue avant ses 18 ans, et constituerait une étape dans un parcours complet de mobilité européenne.

L'Institut Jacques Delors développe cette idée et propose dans ce Policy paper de faire de cet « Erasmus Teens » une étape d'éveil à la mobilité européenne, qui s'inscrive dans un véritable cycle de mobilité et de citoyenneté européenne.

1 . EUROPE ET MOBILITÉ CHEZ LES JEUNES DE 15 À 18 ANS EN EUROPE

C'est dans les années 1990 que se sont concrétisées les quatre libertés de circulation, dont celle des personnes, qui va de pair avec le développement de la citoyenneté européenne et gomme chaque jour un peu plus l'effet dissuasif des frontières. Dès lors, les générations d'Européens nées à partir de ces années considèrent comme un acquis, une évidence, la facilité à traverser des frontières qu'ils ne voient souvent même plus. En mars 2018, 70% de la population de l'UE à 28 se sent citoyenne européenne, et ce pourcentage atteint les 78% chez

1. Emmanuel Macron, « Initiative pour l'Europe - Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique », La Sorbonne, 26 septembre 2017

les 15-24 ans². Preuve de l'influence de la facilitation de la mobilité par l'Union, le résultat de l'UE considéré comme le plus positif par une majorité d'Européens est alors la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de l'UE, juste devant la paix entre ses États membres³.

La mobilité est donc au cœur du projet européen, et, par conséquent, de nombre de politiques européennes consacrées à la jeunesse. Il s'agit de bien comprendre à la fois le contexte dans lequel se développent les initiatives de mobilité européenne à ce jour auprès des 15-18 ans, mais aussi les opportunités et limites de ces initiatives comme de celles à destination d'autres tranches d'âges, pour aboutir à une proposition de mobilité plus massive et constructive tenant compte des spécificités liées aux 15-18 ans, des systèmes scolaires au sein desquels cette proposition pourrait voir le jour, et des objectifs qu'on peut lui donner.

1.1 De l'intérêt de la mobilité pour les jeunes européens

Pourquoi chercher à encourager la mobilité des jeunes européens ? Parce qu'elle constitue un atout majeur au service du développement de compétences, de l'employabilité, de l'ouverture au monde, et de la construction de soi, notamment en tant que citoyen engagé.

Encourager la mobilité, c'est avant tout permettre aux citoyens mobiles de développer des compétences très utiles à leur accomplissement personnel ainsi que dans le monde du travail.

Être mobile nécessite généralement l'apprentissage d'une langue étrangère, apprentissage qui constitue un atout majeur dans le monde du travail d'aujourd'hui, qui requiert toujours plus de compétences en langues. Nombreux sont les gouvernements qui, à l'instar du ministère de l'Éducation nationale français⁴, cherchent à encourager cet apprentissage qui est directement lié à des enjeux d'employabilité, mais aussi à une perspective européenne de construction de la citoyenneté, d'enrichissement de la personnalité et d'ouverture au monde.

Dans de nombreuses régions du monde, la mobilité est vue comme un élément indispensable de la formation des jeunes. Ainsi, en Nouvelle-Zélande, l'« overseas experience⁵ » est un pré-requis quasi obligatoire à toute embauche. Les patrons d'entreprises louent les bienfaits de la mobilité sur des jeunes qui ont dû développer diverses compétences pour subvenir à leurs besoins à l'étranger, apprendre des langues étrangères, acquérir des savoir-être et savoir-faire précieux dans leur vie privée comme professionnelle. Cette mobilité est aussi souvent moteur pour ces jeunes de réflexions cruciales quant à leur orientation de vie personnelle comme professionnelle.

Des atouts analysés et confirmés en Europe notamment par les études ELAN⁶, PIMLICO⁷, LEMP⁸. L'ensemble de ces rapports souligne l'intérêt des entreprises pour des travailleurs ayant une bonne connaissance des langues étrangères. Elles mettent notamment en exergue le manque à gagner généré par l'insuffisance des compétences linguistiques des travailleurs, mais aussi les avantages en matière d'accès à l'emploi, promotion, rémunération, etc. dont bénéficient les travailleurs maîtrisant des langues étrangères ou ayant été mobiles.

2. Eurobaromètre Standard 89, *La citoyenneté européenne*, Kantar Public Brussels pour TSN opinion & social, mars 2018

3. Eurobaromètre Standard 89, *L'opinion publique dans l'UE*, Kantar Public Brussels pour TSN opinion & social, mars 2018

4. Ministère de l'Éducation nationale, « *Les langues vivantes étrangères et régionales. De la maternelle au baccalauréat* », mai 2018

5. Expérience outre-mer

6. CILT, « *Effects on the European economy of shortage of foreign language skills in entreprise (ELAN)* », décembre 2006

7. Stephen Hagen, « *Report on Language Management Strategies and Best Practice in European SMEs : the PIMLICO Project* », avril 2011

8. Carine Chancelade, Patricia Janissin, Jean-François Giret, Christine Guégnard, Pernelle Benoit, Amandine Vogt, « *Analyse des besoins des employeurs français au regard des compétences en langues étrangères* », *Rapport d'enquête du projet Langues et employabilité*, Centre International d'Études Pédagogiques

De nombreuses études montrent aussi que les employeurs pensent qu'un certain nombre de compétences transversales sont cruciales lors d'un recrutement⁹. Si en Europe ils ne lient pas nécessairement ces compétences à l'expérience de la mobilité comme en Nouvelle-Zélande, il n'en demeure pas moins que favoriser la mobilité des jeunes les dote de compétences linguistiques, d'adaptabilité et curiosité, de confiance en soi, de connaissance de ses forces et ses faiblesses, de tolérance, de capacité à coopérer avec des personnes d'horizons différents, de détermination, de capacité à prendre des décisions ou encore d'aptitude à trouver des solutions, résoudre des problèmes ou planifier. Autant de qualités prisées par le monde du travail, comme le montre l'enquête Génération 2010 analysée par l'Observatoire Erasmus+¹⁰ : les jeunes ayant effectué un séjour encadré durant leur dernière formation sont 70 % à accéder durablement à l'emploi, contre 50% pour ceux n'en ayant pas effectué ; accèdent plus rapidement à l'emploi ; et sont moins souvent au chômage (10 points de moins que pour ceux n'étant pas partis).

La mobilité favorise aussi l'accroissement des compétences interculturelles et de la tolérance des citoyens envers l'autre. La recherche a démontré qu'apprendre une langue étrangère permet de s'intéresser à d'autres cultures, d'une part, mais aussi d'être plus à l'aise avec d'autres façons de faire et d'être et face à des situations peu familières. Les recherches des linguistes Jean-Marc Dewaele et Li Wei¹¹, Guy Kellogg et Hanh Thi Nguyen¹², ou encore Amy Thompson¹³ ont ainsi mis en évidence que les étudiants qui apprennent une langue analysent différemment les stéréotypes culturels, développent une meilleure compréhension culturelle, et tolèrent mieux la différence.

Des résultats positivement corrélés avec la réalisation d'une mobilité qui conduit à déconstruire ses préjugés en allant à la rencontre de l'autre, mais aussi à se trouver confronté à des situations inhabituelles qui ne seront plus sources d'anxiété par la suite, et contribuent à l'évolution et à la capacité d'entreprendre des personnes mobiles. L'étude réalisée à partir de données de mobilités de 53 532 apprenants de l'enseignement et de la formation professionnelle montre ainsi que 85% de ceux ayant effectué une mobilité estiment que leur adaptabilité, confiance en soi, ouverture d'esprit et sérénité ressortent renforcés de cette expérience¹⁴.

Le sentiment et les aptitudes citoyennes et démocratiques des jeunes ayant effectué une mobilité sont eux aussi plus développés, ce qui constitue un argument majeur en faveur de la promotion de la mobilité pour les institutions nationales comme européennes. Ainsi, 60% des jeunes ayant effectué une mobilité se sentent plus européens, ce qui favorise leur engagement et participation à la construction européenne¹⁵. Bien plus qu'un objectif de participation qui ne serait poursuivi par les institutions que pour légitimer leur existence, cet accroissement de l'engagement personnel signifie aussi un projet européen correspondant plus aux aspirations de ses citoyens.

9. Agence Erasmus + France-Education & Formation, « [Erasmus +, un atout pour l'employabilité, une force pour les entreprises](#) », *Les Guides Erasmus +*, octobre 2017

10. L'observatoire Erasmus +, « [Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale](#) », *Notes*, 2016

11. Jean-Marc Dewaele et Li Wei, « [Is multilingualism linked to a higher tolerance of ambiguity ?](#) », *Bilingualism: Language and Cognition*, 16(1), 231-240, 9 octobre 2012

12. Hanh Thi Nguyen et Guy Kellogg, « ["I Had a Stereotype That American Were Fat": Becoming a Speaker of Culture in a Second Language](#) », *The Modern Language Journal*, 3 février 2010

13. Amy Thompson, « [Comment l'apprentissage des langues étrangères rend plus tolérant](#) », *The Conversation*, 12 janvier 2017

14. Agence Erasmus + France-Education & Formation, « [Erasmus +, un atout pour l'employabilité, une force pour les entreprises](#) », *Les Guides Erasmus +*, octobre 2017

15. L'observatoire Erasmus +, « [Développement de l'employabilité et des aptitudes citoyennes au cours d'une mobilité Erasmus +](#) », *Notes*, Note n°4

1.2 De l'action de l'UE pour favoriser la mobilité des jeunes européens

L'éducation et la jeunesse ne faisant pas partie des compétences dévolues à l'UE, elles entrent tardivement dans les priorités de la Commission¹⁶. Le système éducatif de chaque pays étant singulièrement ancré dans l'histoire et la culture de ce dernier, l'UE n'exerce en matière d'éducation qu'une compétence de soutien. Elle doit respecter le principe de subsidiarité laissant aux États membres la responsabilité du contenu de l'enseignement et de l'organisation de leur système éducatif. Les réalités éducatives vécues par les jeunes de 15 à 18 ans dans toute l'Union sont donc extrêmement diverses, tout comme le sont leur sensibilisation aux opportunités que peut offrir la mobilité.

ENCADRÉ 1 ■ Les compétences de l'UE en matière d'éducation

Si l'Union n'exerce qu'une compétence de soutien en matière d'éducation, elle a su interpréter ce dernier au sens large. C'est sous l'égide de Jacques Delors que la Commission européenne se penche sur la mise en place d'initiatives pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. L'objectif est alors de former les citoyens et travailleurs du marché sans frontières qui est en train de se consolider dans toute l'Union¹⁷. Trente ans plus tard, l'article 165 du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) dispose : « L'Union contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action tout en respectant pleinement la responsabilité des États membres pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique ».

C'est dans ce cadre que se développe notamment le programme Erasmus, qui est devenu en trente ans l'une des « marques » les plus emblématiques de l'UE, et a permis à plus de quatre millions de jeunes universitaires européens de bénéficier d'une bourse de mobilité¹⁸. Mais ces étudiants ne sont pas les seuls à se voir proposer un soutien pour une mobilité ou des échanges. Dans le cadre de l'éducation formelle, pas moins de six programmes ont été créés entre 1987 et 2014, ayant vocation à favoriser la mobilité des apprentis (Leonardo), des adultes en formation (Grundtvig), les échanges entre établissements scolaires (Comenius), et à encourager des actions plus transversales ou liées à l'intégration européenne (Programmes transversal et Jean Monnet).

Souhaitant toucher l'ensemble des jeunes européens, l'UE encourage aussi la mobilité des jeunes en dehors du cadre scolaire. L'UE a aussi décidé de mener une politique ambitieuse en matière de mobilité des apprentis, un axe appuyé par l'Institut Jacques Delors qui a proposé en 2015 la création d'un nouveau programme de mobilité professionnelle – Erasmus Pro – qui permette à un million de jeunes Européens en cinq ans d'acquérir une qualification professionnelle dans un autre pays de l'Union¹⁹.

Si la mobilité intra-européenne est privilégiée, les échanges avec le reste du monde sont aussi encouragés. En 2014, il est décidé de passer d'une logique sectorielle à une logique d'action en regroupant l'ensemble de ces programmes au sein d'Erasmus+, dont le budget passe alors à plus de 16 milliards d'euros (sur 2014-2020).

16. Patricia Loncle (dir.), « L'Europe de la jeunesse : Enjeux et pratiques des politiques publiques », Presses de l'EHESP, octobre 2017

17. Claire Versini, « Erasmus : retrouver l'ambition des origines », Tribune, Institut Jacques Delors, décembre 2017

18. Yves Bertoncini et Sofia Fernandes, « Prolonger Erasmus : un nouvel élan pour la mobilité des jeunes en Europe », Policy Paper, Institut Jacques Delors, 14 juin 2017

19. Jacques Delors & alii, « Erasmus Pro : pour un million de « jeunes apprentis européens » d'ici 2020 », Tribune, Institut Jacques Delors, 12 mai 2015

ENCADRÉ 2 ■ La mobilité pour tous les jeunes européens en dehors des structures de l'éducation formelle

De nombreux programmes de l'UE soutiennent la mobilité des jeunes européens en dehors des structures scolaires ou universitaires.

Le chapitre « Jeunesse et Sport » d'Erasmus + soutient ainsi :

- Les échanges de jeunes : pour favoriser les rencontres entre groupes de jeunes européens autour de thèmes variés
- Les activités de volontariat / SVE : pour favoriser l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires sur des projets utiles à la communauté
- La mobilité des acteurs de jeunesse : pour développer des coopérations entre professionnels de jeunesse
- Les partenariats stratégiques : pour partager des expériences et pratiques innovantes entre structures de différents pays actives dans l'éducation, la formation et la jeunesse
- La participation et le dialogue structuré : pour soutenir le débat entre les jeunes et les décideurs sur les grands thèmes qui les concernent
- Erasmus+ Sport : pour promouvoir l'intégrité du sport ; la bonne gouvernance dans le sport et la double carrière des athlètes ; les activités de volontariat et à travers l'insertion sociale, l'égalité des chances, le rapport sport/santé

Erasmus+ soutient aussi les échanges transfrontaliers entre jeunes entrepreneurs et entrepreneurs chevronnés dirigeant de petites entreprises dans un autre pays.

Par ailleurs, l'UE a récemment lancé deux nouvelles initiatives :

- le Corps européen de volontaires : pour encourager la mobilité des 18-30 ans dans le cadre d'actions de solidarité internationale, de développement ou d'urgence humanitaire dans l'UE durant deux à douze mois.
- DiscoverEU : dernière-née des nombreuses initiatives mises en place par l'UE pour favoriser la mobilité des jeunes, DiscoverEU devait offrir dès le premier semestre 2018 l'opportunité à 15 000 jeunes européens de profiter d'un « pass Interrail » gratuit l'année de leurs 18 ans leur permettant de voyager jusqu'à 30 jours dans quatre pays de l'UE pour expérimenter le principe de la libre circulation, mieux comprendre la diversité de l'Europe, profiter de sa richesse culturelle, se lier d'amitié et apprendre à mieux se connaître entre pays.

Au sein de l'Action dite clé 2 d'Erasmus+, la mobilité des collégiens et lycéens est d'ores et déjà encouragée via les « partenariats stratégiques entre établissements scolaires » destinés à développer la coopération entre élèves et enseignants de pays européens, à proposer des pratiques pédagogiques et outils innovants et à encourager le développement d'études et travaux conjoints. Ces partenariats peuvent prendre la forme de :

- mobilités de classes : le programme Comenius soutient (prise en charge des frais de voyage, d'hébergement, et de préparation linguistique) la collaboration entre équipes pédagogiques d'établissements de pays européens différents sur une thématique choisie en commun, qui se rencontrent puis organisent des « échanges de classes » de moins de deux mois ou des « mobilités d'étude » qui peuvent durer de deux à douze mois, pour les élèves de 14 ans et plus.
- échange à distance en Europe : eTwinning est une opération de jumelage électronique entre écoles, collèges et lycées européens via une plateforme d'échanges sécurisée.

ENCADRÉ 3 ■ Les programmes d'échanges bilatéraux

En dépit du peu de marge que lui laisse sa compétence de soutien en matière d'éducation, l'UE encourage par ailleurs les pays européens à favoriser la mobilité de leurs élèves via des programmes bilatéraux. En France comme dans d'autres pays, de nombreuses initiatives bilatérales permettent ainsi aux jeunes d'effectuer des mobilités sans passer par les programmes de l'UE²⁰ comme les programmes Voltaire et Brigitte Sauzay pour des échanges franco-allemands, les programmes Lefèvre et Charles de Gaulle en partenariat avec le Royaume-Uni, le programme de mobilité franco-suédoise « Éducation européenne – Une année en France » ou encore le programme « Job d'été / Job dans la ville jumelée » de l'OFAJ qui permet de faire un stage ou d'avoir un job dans une entreprise, une institution ou l'administration allemande.

²⁰ Ministère de l'Éducation nationale, [Politique européenne en matière d'éducation](#), Educscol, 12 août 2016

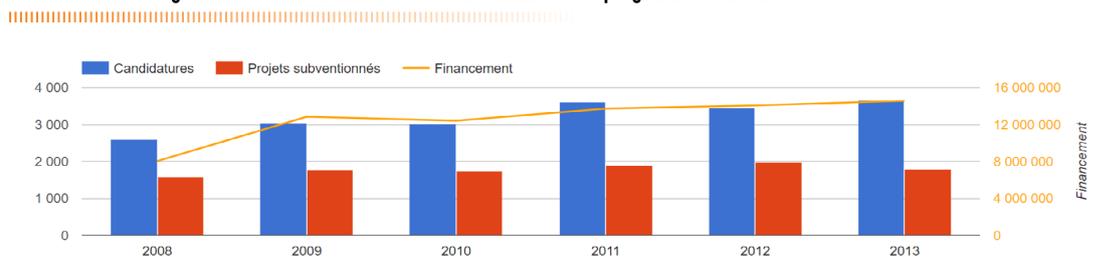
1.3 Des limites des programmes existants de mobilité européens

L'UE développe ainsi depuis plus de trente ans différentes modalités de soutien à la mobilité de tous les jeunes européens qui sont un franc succès... pour ceux qui en bénéficient. En pratique, malgré une augmentation régulière du nombre de bénéficiaires de fonds pour une mobilité, seule une minorité de jeunes profite aujourd'hui du soutien de l'UE à la mobilité.

Ainsi, seuls 5% des diplômés universitaires européens profitent d'un séjour à l'étranger avec l'aide du programme Erasmus²¹. Parmi ces derniers, force est de constater, au gré des Eurobaromètres, une permanence de l'inégalité entre catégories socio-professionnelles sur ce sujet : plus une personne a poursuivi des études et se situe dans une catégorie socio-professionnelle élevée, plus elle sera susceptible d'avoir bénéficié des opportunités offertes par l'UE, et donc de la louer pour ces dernières et de se sentir européenne²². Enfin, **malgré un élargissement progressif à de nombreuses formations, les étudiants en sciences sociales, commerce et droit sont surreprésentés dans le nombre d'étudiants Erasmus là où les étudiants des filières santé et bien-être le sont à peine**²³.

Concernant les échanges de jeunes de moins de 18 ans, sur lesquels très peu de statistiques existent, le constat est plus décevant encore. Malgré d'excellents résultats quant à la progression des élèves, et les compétences des enseignants, le nombre de candidatures reste bas, le nombre de projets financés l'est encore plus (voir graphique 1), et le nombre d'élèves participant aux projets financés (13%) et aux mobilités (2%) est extrêmement faible²⁴.

GRAPHIQUE 1 ■ Progression des candidatures et des financements du programme Comenius



Source : Statistiques européennes du programme EFTLV

Si dresser un procès en élitisme des programmes de mobilité européens est injuste au regard des ambitions de ces derniers, il est impossible de nier que, dans la réalité, ces initiatives ne bénéficient qu'à un petit nombre de jeunes européens, généralement bien informés, cumulant parfois plusieurs des opportunités offertes par l'UE quand d'autres ne sauront en mobiliser aucune au cours de leur parcours scolaire, universitaire ou professionnel. Les ambitions affichées du nouveau programme Erasmus+ (voir encadré 4) et du nouveau cadre stratégique « Éducation et formation 2020 »²⁵ cherchent à pallier les limites qualitatives et quantitatives du programme, et soulignent notamment l'importance de la sensibilisation à la mobilité et aux échanges dès le plus jeune âge.

21. Données disponibles dans la publication : Commission européenne, *Erasmus – Facts, Figures and trends: the EU support for student and staff exchanges and university cooperation in 2013-2014, 2015, Education and Training*, p. 35

22. Eurobaromètre Standard 59, *La citoyenneté européenne*, Kantar Public Brussels pour TSN opinion & social, mars 2018

23. Yves Bertoncini et Sofia Fernandes, « *Prolonger Erasmus : un nouvel élan pour la mobilité des jeunes en Europe* », Policy Paper, Institut Jacques Delors, 14 juin 2017

24. Académie de Bordeaux, *Étude d'impact des partenariats scolaires Comenius*, Europe et International, novembre 2014

25. Commission européenne, *Cadre stratégique – Éducation et formation 2020*

ENCADRÉ 4 ■ Les ambitions d'Erasmus+

En 2014, Erasmus + devient l'ombrelle des programmes européens cherchant à favoriser la mobilité de tous les jeunes européens. Il regroupe désormais les initiatives en matière d'éducation et formation tout au long de la vie, mais aussi de jeunesse, qui ont toujours coexisté par le passé bien que le programme Erasmus à destination des étudiants soit le plus connu à ce jour.

Sur la période 2014-2020, le budget d'Erasmus + supérieur à 16 milliards d'euros bénéficiera à :

- 2 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur qui pourront étudier ou se former à l'étranger
- 650 000 apprentis et étudiants de l'enseignement professionnel qui recevront une bourse pour étudier, se former ou travailler à l'étranger
- 800 000 enseignants, assistants, formateurs, membres du personnel éducatif et animateurs de jeunesse qui pourront enseigner ou se former à l'étranger
- plus de 500 000 jeunes qui pourront faire du bénévolat à l'étranger ou participer à des échanges
- 125 000 écoles, établissements d'enseignement et de formation professionnels, établissements d'enseignement supérieur, établissements de formation des adultes, organisations de jeunesse et entreprises qui recevront des fonds pour établir 25 000 « partenariats stratégiques » destinés à promouvoir les échanges d'expérience et la création de liens avec le monde du travail
- 3 500 établissements d'enseignement et entreprises qui recevront une aide pour créer plus de 300 « alliances de la connaissance » et « alliances sectorielles pour les compétences » afin d'améliorer l'employabilité et de stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise

Tous ces programmes ciblent prioritairement les jeunes les plus défavorisés et éloignés des opportunités de mobilité, confirmant ainsi la volonté farouche de l'UE d'encourager la mobilité de tous.

2 ■ ERASMUS TEENS : UN PROJET DE MOBILITÉ MASSIVE POUR LES JEUNES DE 15-16 ANS

La mobilité offre de nombreuses opportunités qui peuvent bénéficier aux citoyens européens ainsi qu'à la construction européenne (renforcement du marché unique, promotion de la liberté de circulation et renforcement du sentiment d'appartenance européen) mais ne bénéficie pas encore à tous. **L'Europe a su promouvoir et encourager la mobilité et doit maintenant permettre aux plus jeunes d'en faire l'expérience.** Elle doit pour cela favoriser l'intérêt de tous pour la mobilité et offrir des opportunités adaptées aux âges et situations des jeunes de toute l'Europe.

Afin que tout citoyen européen ait l'opportunité avant ses 25 ans de profiter de l'espace de libre-circulation qu'offre l'UE, l'Institut Jacques Delors appelle les décideurs européens à mettre en place un nouveau programme de mobilité, « l'Erasmus Teens ». Ce programme a pour objectif de soutenir **l'organisation d'une mobilité de classe permettant aux jeunes de 15-16 ans de toute l'Europe de monter un projet avec une classe partenaire dans un autre État membre** et d'expérimenter l'échange et la mobilité virtuelle, tout au long de l'année, et physique, à l'occasion de séjours de groupes d'une à trois semaines avec cette classe partenaire.

2.1 De l'Erasmus lycéen à l'Erasmus Teens

Dans son discours de la Sorbonne²⁶, le Président Macron propose la mise en place d'un « Erasmus lycéen » et d'un « processus de la Sorbonne », faisant référence au processus de Bologne qui a permis une harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur européens en grâce à un système d'équivalences et reconnaissances de diplômes, connaissances et compétences entre systèmes nationaux.

2.1.1 Une mobilité à destination des 15-16 ans

Si le terme d'Erasmus lycéen est séduisant, nous préférons ici raisonner en terme d'âge et non de scolarisation, les systèmes éducatifs des différents États membres ne fixant pas tous le passage dans l'enseignement secondaire au même âge et le terme de lycée n'étant pas commun à tous les pays. L'âge minimum de fin de scolarité d'une majorité de pays de l'UE étant fixé à 16 ans, toute initiative qui viserait à massifier les opportunités de mobilité pour les jeunes aurait intérêt à se concentrer sur les jeunes de 15-16 ans afin de pouvoir passer par les structures d'enseignement dans lesquelles est encore regroupée à cet âge une majorité de jeunes européens.

C'est la raison pour laquelle l'Institut Jacques Delors propose de donner à cette proposition le nom de « Erasmus Teens », afin d'en européeniser la compréhension et de ne pas conduire à une obligation d'harmonisation des systèmes éducatifs primaires et secondaires. Une telle obligation, d'une part, remettrait en cause le principe de subsidiarité auquel obéissent les programmes européens touchant à l'éducation ; d'autre part, elle pourrait avoir pour effet pervers de gommer la diversité gravée dans la devise de l'UE, et qui trouve l'un de ses témoignages dans les domaines de l'apprentissage et de l'éducation. Il est cependant nécessaire de mettre en place un processus permettant valorisation, reconnaissance et équivalence des acquis de la mobilité au cours de cet Erasmus Teens, et le modèle du processus de Bologne peut tout à fait servir de guide en la matière.

L'Erasmus Teens est pensé au sein d'un parcours citoyen de mobilité européenne. Tous les éléments de ce parcours existent d'ores et déjà et ne demandent qu'à être accompagnés et développés pour que tout jeune européen puisse en bénéficier.

ENCADRÉ 4 ■ En France, la possible synergie entre travaux personnels encadrés et Erasmus Teens

La mise en place d'Erasmus Teens ne signifie pas nécessairement un bouleversement de l'organisation pédagogique nationale.

En France, par exemple, les travaux personnels encadrés (TPE) en classe de première pourraient constituer un excellent cadre au sein duquel impliquer élèves et professeurs dans la conduite d'un projet de mobilité de classe par exemple. Les heures sont déjà prévues dans le cursus scolaire, il s'agirait simplement de donner une dimension européenne aux projets accomplis dans ce cadre, qui conduiraient nécessairement à une mobilité.

Si les TPE venaient à être remplacés par un grand oral à l'issue d'un projet pluridisciplinaire préparé sur deux ans, introduire un angle européen dans ce projet transversal pourrait aussi permettre de donner un cadre à l'Erasmus Teens.

2.1.2 Une courte mobilité de classe pour un projet de long terme

À l'inverse de la mobilité proposée dans le cadre universitaire, il semble opportun de privilégier pour l'Erasmus Teens une mobilité courte, de classe, et conduite dans le cadre d'un projet commun entre élèves de pays différents. En effet, si le programme Erasmus ne profite pas à ce jour à toutes et tous, c'est bien sûr en raison des limites imposées par un budget restreint et

²⁶. Emmanuel Macron, « Initiative pour l'Europe - Pour une Europe souveraine, unie, démocratique », La Sorbonne, 26 septembre 2017

un piétinement de la reconnaissance et de la valorisation des acquis de la mobilité, mais aussi parce que trop de jeunes européens n'ont pas connaissance de ce programme ou estiment qu'il ne leur est pas destiné.

Dans cette optique, l'Erasmus Teens aura pour vocation d'à la fois ouvrir l'appétit des jeunes européens pour la mobilité, mais aussi les rassurer en leur offrant l'opportunité d'une mobilité encadrée et courte pour lever toutes les craintes qu'engendre la mobilité pour les jeunes, et bien souvent pour leurs familles. Il permettra à tout jeune européen de bénéficier d'au moins une opportunité de mobilité et conduira mécaniquement à une évolution positive des compétences des élèves et de leurs encadrants, ainsi qu'à un accroissement de l'intérêt pour la mobilité de la part de jeunes de tous horizons qui pourront alors sereinement envisager des mobilités plus longues, individuelles, dans le cadre de leur vie privée comme professionnelle.

Afin de pallier les inégalités entre individus, il est nécessaire que cette mobilité se fasse en groupe. Tout d'abord parce qu'une opportunité de mobilité individuelle pourrait ne pas être vue comme une opportunité par des familles qui pourraient estimer préférable que leur enfant demeure dans son pays d'origine pour étudier plutôt que de partir à l'étranger pendant quelques jours ou semaines. Pour une question de financement ensuite : à l'heure actuelle, les bourses de mobilité individuelles d'études dans l'UE dépassent rarement les 250 euros, ce qui n'est suffisant pour vivre nulle part en Europe, ce qui induit la nécessité pour les familles de compléter les bourses et crée donc une inégalité d'opportunité. Pour que cette première expérience de mobilité puisse bénéficier à des jeunes de tous horizons, la mobilité de groupe, organisée avec un ou des professeurs, concernant l'ensemble d'une classe, pouvant amortir certains coûts comme celui de l'hébergement en proposant des familles d'accueil dans le cadre d'un échange de classe par exemple, permettrait de remédier à la première problématique, et coûterait moins cher que de remédier à la seconde en proposant une bourse individuelle d'un montant suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins du jeune à l'étranger. Enfin cette mobilité de groupe permet de répondre aux problématiques légales en ce qui concerne la mobilité des mineurs, qui demande des démarches lourdes dès lors qu'elle n'est pas encadrée²⁷.

Il s'agit donc de mettre en place un projet transversal d'une ou deux années – en fonction des systèmes éducatifs nationaux – qu'élèves et professeurs de deux établissements ou classes jumelés définiront ensemble. Les plateformes *eTwinning*, *School education gateway*, et le portail européen de la jeunesse regorgent d'outils et ressources à la disposition des professeurs et établissements pour conduire un projet de mobilité, trouver des partenaires, définir des thématiques, objectifs et méthodologies adaptées, et accompagner leurs élèves dans ce processus. Très intuitifs, ils ne demandent qu'à être mieux connus des équipes pédagogiques et plus utilisés pour créer partenariats et projets.

Les synergies avec la société civile, déjà encouragées dans le cadre d'Erasmus +, demandent aussi à être développées : pourquoi ne pas conduire le projet commun avec l'aide d'une association présente dans les deux pays ou ayant un partenaire dans le pays avec lequel le projet commun est conduit ? Ce type de partenariat aurait l'avantage d'accroître l'impact citoyen du projet auprès des jeunes, mais aussi d'impliquer des intervenants externes et donc de multiplier les opportunités d'avoir un impact sur l'ensemble des élèves, y compris les plus réticents à s'approprier et participer à des projets qu'ils lient à un cadre scolaire dans lequel ils ne sont pas à l'aise. Ces intervenants extérieurs peuvent aussi soutenir les professeurs dans l'utilisation des outils technologiques nécessaires à la bonne conduite de la partie virtuelle du projet de mobilité.

²⁷ Commission européenne, *Documents de voyage pour les mineurs*, L'Europe est à vous, 17 mai 2018

ENCADRÉ 5 ■ S'inspirer des bonnes pratiques des classes européennes et binationales

De nombreuses initiatives nationales ou bilatérales existent déjà dans l'UE et peuvent nourrir l'initiative Erasmus Teens. En France, les classes européennes et binationales permettent ainsi aux élèves des options destinées à l'acquisition de compétences et connaissances complémentaires, l'obtention de diplômes additionnels, et favorisent l'ouverture d'esprit.

Les classes européennes²⁸ peuvent ainsi constituer un excellent tremplin pour Erasmus Teens. Elles consistent à ce jour en des heures de cours d'une matière enseignées dans une autre langue que la langue du pays dans lequel elles ont lieu. Elles pourraient donc être utilisées dans le cadre d'Erasmus Teens comme des temps consacrés à l'échange avec une classe d'un autre pays parlant la langue dans laquelle elles sont enseignées.

Les classes binationales²⁹, menant à l'obtention d'un « double bac » – français et allemand, français et espagnol ou encore français et italien à ce jour – peuvent aussi inspirer Erasmus Teens. Elles confirment tout d'abord l'importance du projet de long terme menant à la mobilité et la nécessité pour cette dernière de consister en un échange pour que les élèves s'approprient au mieux le projet et les opportunités qui en découlent. En proposant à certains élèves qui le souhaitent d'aller plus loin en passant par exemple un mois supplémentaire dans l'établissement avec lequel un échange de classe est organisé, elles démontrent par ailleurs qu'il est toujours possible, pour celles et ceux qui le souhaiteront et le pourront, de prolonger et approfondir l'expérience de mobilité.

2.2 Quatre priorités pour que l'Erasmus Teens voie le jour

De nombreux outils et bonnes pratiques existent déjà en matière de mobilité des jeunes dans le cadre scolaire. Il ne s'agit donc pas d'en créer de nouveau pour qu'Erasmus Teens puisse voir le jour, mais plutôt de capitaliser sur l'existant, de le promouvoir auprès des parties prenantes, de le développer, et de faire en sorte que les établissements et professeurs puissent en bénéficier et en faire bénéficier leurs élèves. Des efforts restent cependant à faire **pour mieux former les enseignants, valoriser les apports de la mobilité, enseigner les langues et financer ce programme ambitieux.**

2.2.1 Formation des enseignants et transversalité du sujet européen

Parmi les défis à relever, le premier reste la formation des enseignants. Cette dernière relève bien sûr de la compétence des États membres, et l'UE ne peut donc qu'encourager les pays européens à introduire une dimension européenne dans la formation de leurs professeurs.

Cette dimension européenne doit porter tant sur le fond que sur la forme et permettre à tout enseignant, quel que soit le domaine auquel il se destine, d'accompagner un projet « Erasmus Teens ». Ce dernier se voulant un projet de classe conduit sur une année et incluant des échanges virtuels et physiques, il implique que l'ensemble des professeurs des classes participantes puisse transversalement s'impliquer dans sa réussite.

Il s'agit dès lors pour les enseignants de connaître l'histoire de la construction européenne et les opportunités de mobilité qu'elle offre à ses citoyens les plus jeunes, afin d'être en mesure d'introduire l'Erasmus Teens et de le resituer dans son contexte ; de maîtriser les compétences informatiques requises pour que les échanges puissent avoir lieu dans les meilleures conditions ; et d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à la coopération internationale.

Afin de transmettre aux élèves de l'intérêt pour la mobilité, il est surtout nécessaire que les enseignants en expérimentent eux-mêmes les apports. Les retours sont presque unanimes : tout enseignant ayant effectué une mobilité dans le cadre de sa formation estime qu'il s'agit d'une expérience positive³⁰, à l'image de cette enseignante au Lycée Ozenne de Toulouse qui la résume ainsi « richesse, partage et plaisirs » et en loue les bienfaits tant personnels – elle a

28. Ministère de l'Éducation nationale, [Les sections européennes ou de langues orientales en lycée](#), Les programmes du lycée

29. Educsof, [Présentation des sections binationales : Abibac – Bachibac – Esabac](#), Sections binationales

30. Académie de Bordeaux, [Étude d'impact des partenariats scolaires Comenius](#), Europe et International, novembre 2014

pu enseigner à l'étranger, améliorer son niveau de langue, découvrir d'autres méthodes d'enseignements, etc. – que pour ses élèves, auxquels son établissement peut désormais proposer des échanges³¹. Comme a pu le montrer le projet SPIRAL mené dans cinq pays européens et piloté par le Centre international d'études pédagogiques en France³², une expérience de mobilité pendant leur formation permet aux enseignants de développer des compétences dans quatre types de domaines différents : valeurs professionnelles, pratiques pédagogiques, compétences linguistiques et compréhension interculturelle. L'UE soutient déjà de nombreux projets de mobilité du personnel éducatif au travers de l'Action clé 1 d'Erasmus +, qui ont permis de mettre en évidence l'impact que peut avoir la mobilité de l'équipe pédagogique sur l'intérêt et les résultats des élèves en matière de langues et de mobilité, à l'image du projet « innovative teachers – motivated students » subventionné en 2016³³. Ceci peut aussi contribuer à valoriser le métier d'enseignant, qui peine à recruter en France.

Reste que le nombre de projet de mobilité des personnels d'éducation dans l'Union européenne stagne à 2 542 en 2015 comme en 2016 en dépit d'une augmentation du budget de l'action clé 1 en direction de ces publics et d'une demande croissante de la part des équipes pédagogiques en la matière³⁴. Il est donc indispensable d'augmenter à la fois les financements mais aussi l'information et l'accompagnement des établissements candidats à ces subventions pour que de nouveaux projets voient le jour et que la croissance du nombre de personnels éducatifs ayant effectué une mobilité puisse à son tour conduire à une plus grande appétence des élèves pour la mobilité. Cette information accrue permettrait par ailleurs de familiariser les enseignants avec les plateformes européennes qui existent déjà et favoriserait ainsi la mise en relation de professeurs pouvant trouver des centres d'intérêts communs susceptibles de mener à la création d'un partenariat pour monter des projets ensemble.

2.2.2 Reconnaissance et valorisation de la mobilité et des projets de mobilité

Parce qu'il promeut une approche pédagogique construite autour d'un projet co-construit entre élèves et professeurs de classes de pays différents, Erasmus Teens implique le développement d'outils de reconnaissance et valorisation de la conduite de projet en équipe et de la mobilité.

Il peut pour cela puiser dans les ressources du Portefolio Europass, qui traduit en termes de compétences et de connaissances les diplômes obtenus, les stages effectués et les expériences professionnelles acquises, mais surtout dans celles du Youthpass. Initialement destinés à permettre la valorisation des savoir-faire et savoir-être acquis au cours d'une mobilité effectuée dans un cadre non-formel, les outils d'évaluation, d'auto-évaluation et de traduction en termes de compétences et connaissances développés dans ce cadre constitueraient autant de ressources pour reconnaître et valoriser tant la mobilité effectuée que le projet conduit dans le cadre d'Erasmus Teens.

Par ailleurs, il est fréquent que les compétences, savoir-faire et savoir-être acquis au cours d'une mobilité soit sous-valorisés par les personnes en ayant bénéficié³⁵. Les outils développés dans le cadre du Youthpass permettront aux élèves de s'interroger sur ce que cette expérience leur a apporté et à l'exprimer de manière lisible et valorisante.

31. Génération Erasmus, « [Erasmus + permet d'ouvrir le lycée sur le monde](#) », témoignage de Nathalie, enseignante en commerce international au lycée Ozenne de Toulouse, 2014

32. Centre international d'études pédagogiques, « [SPIRAL, professionnalisation des enseignants du 1^{er} degré : ressources interculturelles et langues](#) », projet conduit entre 2013 et 2016

33. Erasmus +, [Innovative teachers – motivated students, exemple de bonne pratique](#), 2014-2016

34. Commission européenne, [Erasmus+ programme annual report 2016](#), 2017, p. 17

35. Finnish national agency for education, [hidden competencies](#), Studies, analyses and evaluations, 2013

Il s'agit en effet de proposer aux élèves de tous horizons, quels que soient leurs résultats en classe ou leur accès à la mobilité en dehors du cadre scolaire, de construire et mener jusqu'au bout un projet qui leur permettra d'acquérir des compétences nouvelles et participera à leur développement personnel, professionnel futur et citoyen. Afin que tout élève puisse profiter de cette opportunité sans que son niveau scolaire évalué par des outils classiques ne porte préjudice à son implication et sa capacité à mener ce projet à bien, il importe de mobiliser des outils différents valorisant ces nouveaux savoir-faire et permettant une meilleure appropriation du projet par les élèves.

2.2.3 L'apprentissage des langues

Priorité des stratégies jeunesse depuis plus de vingt ans, l'apprentissage des langues en Europe reste en enjeu stratégique pour la réussite de tout projet de massification de la mobilité en Europe.

Le cadre stratégique « Éducation et Formation 2020 »³⁶ réaffirme l'ambition des institutions européennes et gouvernementales de permettre à tout citoyen européen de maîtriser deux langues en plus de sa langue maternelle. Là encore, l'enseignement des langues relève de la compétence de chaque État membre. L'UE encourage cependant d'ores et déjà la coopération entre établissements européens pour développer de nouveaux outils et échanger les bonnes pratiques en la matière.

Dans le cadre d'Erasmus Teens, il s'agirait d'étoffer la boîte à outils dont disposent les enseignants lorsqu'ils se lancent dans un projet de mobilité avec leurs classes afin qu'ils aient la possibilité de puiser dans un ensemble de ressources permettant à tous les élèves d'améliorer leurs compétences linguistiques notamment via des méthodes pédagogiques innovantes.

2.2.4 Budget

Comme pour nombre de projets, le « nerf de la guerre » demeure les sommes que l'UE et ses États membres sont prêts à investir dans ce projet ambitieux. Si le budget d'Erasmus puis Erasmus + a été en augmentation constante, pour paraphraser Jacques Delors, à chaque nouvelle négociation budgétaire : il faut mener des batailles sans fin pour obtenir des sommes dérisoires³⁷. Le poids d'Erasmus dans le budget européen est aujourd'hui 14 fois plus important qu'il y a 30 ans, mais ne représente pour autant que 0,42% du budget de l'UE. Pour la période 2014-2020, le budget d'Erasmus+ a bénéficié d'une augmentation de 40% et représente quant à lui 1,4% du budget de l'UE. La Commission a proposé d'y allouer 200 millions d'euros supplémentaires d'ici 2020³⁸.

Ces efforts, qui illustrent la volonté de l'UE et de ses États membres d'offrir des opportunités de mobilité toujours plus importantes à toujours plus de jeunes, ne suffisent cependant déjà pas et ne pourront suffire à soutenir l'ambition d'un projet tel que l'Erasmus Teens.

À ce jour, moins de 30% des projets des candidats à une subvention Erasmus + pour un projet de mobilité virtuelle et/ou physique dans l'enseignement primaire ou secondaire se voient attribuer un financement³⁹. Afin de massifier les opportunités de mobilité des 15-18 ans, il est nécessaire que ce taux augmente. Les outils numériques et plateformes de jumelage existant d'ores et déjà⁴⁰, c'est sur le financement des mobilités physiques qu'il s'agit désormais de progresser.

36. Commission européenne, *Cadre stratégique – Éducation et formation 2020*

37. Discours de Jacques Delors au Conseil régional de Loire-Atlantique le 19 mars 1988 (document disponible dans les archives de Jacques Delors)

38. Commission européenne, « Investir dans la jeunesse de l'Europe », *Communication*, 7 décembre 2016

39. Commission européenne, *Erasmus+ programme annual report 2016*, 2017, p. 34

40. La plateforme « eTwinning » offre déjà de nombreux outils et ressources qui peuvent être développés au service d'Erasmus Teens.

Alors que le commissaire en charge de l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport, Tibor Navracsics, estimait dans une interview de mars 2018 qu'un doublement du budget d'Erasmus + était un minimum pour atteindre les objectifs fixés par la Commission européenne⁴¹, le financement d'Erasmus Teens plaiderait dans sa phase pilote pour un triplement de celui-ci – soit 44 milliard d'euros.

Ce projet rejoint les objectifs de la Commission européenne et pourrait donc bénéficier du simple doublement du budget, qui pourrait d'ailleurs s'avérer suffisant dans une première phase pilote à laquelle participeraient un nombre restreint d'établissements dans les différents États membres. A plus long terme, dès lors que l'on ajoute aux objectifs actuels de la Commission qui conduisent le Commissaire à proposer un doublement du budget, un effort conséquent quant à la formation des professeurs, et la nécessité de proposer une prise en charge intégrale des frais de déplacement des lycéens de toute l'Europe afin que cette opportunité soit bien proposée à tous les 15-18 ans de l'UE, l'augmentation d'un tiers supplémentaire est nécessaire. Ces derniers représentent en effet entre 20 et 25 million de personnes⁴². Ce seul chiffre ajoute un argument supplémentaire en faveur de la mobilité de groupe pour les quinze-dix-huit ans : financer la mobilité individuelle de chacun d'entre eux sur le modèle du financement des mobilités du programme Erasmus destiné aux étudiants induirait des coûts bien trop élevés pour les États comme pour l'Union européenne. La mobilité de groupe, au-delà des arguments pédagogiques et juridiques qui plaident en sa faveur, permet donc des économies d'échelles importantes.

Que l'UE soit en mesure de doubler ou de tripler le budget d'Erasmus+, cette mesure ne pourra voir le jour qu'avec le concours logistique et financier des États membres qui dans un premier temps européeniser les financements nationaux destinés à la fois à la mobilité mais aussi à l'innovation pédagogique afin de soutenir une phase pilote du projet. Étant donné que la compétence éducative reste nationale, c'est bien avec des financements nationaux, et un engagement des ministères de l'éducation nationale de chaque pays de l'UE que des moyens à la hauteur des ambitions d'Erasmus Teens pourront être dégagés.

CONCLUSION

L'Institut Jacques Delors soutient pleinement l'ambition d'accroître le programme Erasmus + et plaide pour qu'il soit étendu aux moins de 18 ans. Il suggère d'en faire la première étape d'un parcours de mobilité citoyen européen au sein duquel tout jeune se serait vu proposer cette opportunité de mobilité avant sa majorité, qui lui permettrait d'en expérimenter les bienfaits et ouvrirait son appétence pour d'autres expériences du même type par la suite.

Compte tenu des enjeux juridiques liés à la mobilité des mineurs, mais aussi des inégalités entre jeunes quant à la gestion financière et personnelle d'une expérience de mobilité, il est nécessaire que cette première expérience, pour bénéficier à des jeunes de tous horizons et à grande échelle, se fasse dans le cadre d'un projet de classe. L'implication des jeunes dans un tel projet, dont la mobilité n'est pas l'objectif en soi mais plutôt l'aboutissement logique, permettra de plus une meilleure appropriation de son intérêt par les jeunes. La mobilité n'est en effet utile au renforcement du sentiment européen comme à l'épanouissement et l'*empowerment* de chacun que si elle permet aux jeunes de construire et conduire un projet commun dont ils mesurent la mise en place et l'impact.

41. Tibor Navracsics, « [Le budget d'Erasmus+ doit au minimum doubler](#) », *Bulletin quotidien Europe* n°11972, 2 mars 2018

42. Calculs effectués sur la base des données Eurostat, « [Being young in Europe today – demographic trends](#) », décembre 2017

De nombreux outils existent déjà pour la réalisation de ce projet qui, pour ambitieux qu'il soit dans ses objectifs et ses impacts, ne demande pas la création de nouveaux instruments mais plutôt le développement de ceux qui figurent déjà sur les plateformes et dans les échanges de bonnes pratiques des projets de mobilités formelles et informelles. Il nécessite en revanche de renverser les perspectives nationales en introduisant Europe et mobilité dans la formation des personnels éducatifs et en en faisant une dimension transversale au projet éducatif des classes qui l'expérimenteront. Une augmentation du budget et des moyens consacrés à la mobilité aux niveaux européen comme national est indispensable à la réussite de ce programme.

BIBLIOGRAPHIE

Éducation et mobilité en Europe

- Yves Bertoncini et Sofia Fernandes, « [Prolonger Erasmus : un nouvel élan pour la mobilité des jeunes en Europe](#) », Policy Paper, Institut Jacques Delors, 14 juin 2017
- Jacques Delors & alii, « [Erasmus Pro : pour un million de « jeunes apprentis européens » d'ici 2020](#) », Tribune, Institut Jacques Delors, 12 mai 2015
- Jacques Delors, discours au Conseil Régional de Loire-Atlantique le 19 mars 1988 (document disponible dans les archives de Jacques Delors)
- Educsol, [Présentation des sections binationales : Abibac – Bachibac – Esabac](#), Sections binationales
- Génération Erasmus, [Erasmus + permet d'ouvrir le lycée sur le monde, témoignage de Nathalie, enseignante en commerce international au lycée Ozenne de Toulouse](#), 2014
- Alexandra Lesur, « [L'éducation et la formation dans l'UE](#) », Synthèse, Toutel'Europe.eu, 5 mars 2018
- Ministère de l'Éducation nationale, [Les sections européennes ou de langues orientales en lycée](#), Les programmes du lycée
- Tibor Navracscics, « [Le budget d'Erasmus+ doit au minimum doubler](#) », *Bulletin quotidien Europe n°11972*, 2 mars 2018
- Claire Versini, « [Erasmus : retrouver l'ambition des origines](#) », Tribune, Institut Jacques Delors, décembre 2017

Textes et sites officiels

- Académie de Bordeaux, [Étude d'impact des partenariats scolaires Comenius](#), Europe et International, novembre 2014
- Commission européenne, [Traité consolidé sur le Fonctionnement de l'UE](#), entré en vigueur le 1^{er} décembre 2019, [article 165](#)
- Commission européenne, [Erasmus +](#)
- Commission européenne, [DiscoverEU](#)
- Commission européenne, [Cadre stratégique – Education et formation 2020](#)
- Commission européenne, [Erasmus – Facts, Figures and trends: the EU support for student and staff exchanges and university cooperation in 2013-2014, 2015](#), *Education and Training*, p. 35
- Commission européenne, [Investir dans la jeunesse de l'Europe](#), *Communication*, 7 décembre 2016
- Commission européenne, [Erasmus+ programme annual report 2016](#), 2017
- Commission européenne, [Documents de voyage pour les mineurs](#), L'Europe est à vous, 17 mai 2018
- Erasmus +, [Innovative teachers – motivated students](#), exemple de bonne pratique, 2014-2016
- Emmanuel Macron, « [Initiative pour l'Europe - Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique](#) », La Sorbonne, 26 septembre 2017
- Eurobaromètre Standard 89, [L'opinion publique dans l'UE](#), Kantar Public Brussels pour TSN opinion & social, mars 2018

- Eurobaromètre Standard 89, *La citoyenneté européenne*, Kantar Public Brussels pour TSN opinion & social, mars 2018
- Ministère de l'Éducation nationale, *Politique européenne en matière d'éducation*, Educscol, 12 août 2016
- Ministère de l'Éducation nationale, « *Le Programme Erasmus +* », mars 2017
- Ministère de l'Éducation nationale, *L'Europe de l'Éducation en chiffres*, août 2018

Langues étrangères

- Jean-Marc Dewaele & Li Wei, « *Is multilingualism linked to a higher tolerance of ambiguity ?* », *Bilingualism: Language and Cognition*, 16(1), 231-240, 9 octobre 2012
- Hanh Thi Nguyen & Guy Kellogg, « *"I Had a Stereotype That American Were Fat": Becoming a Speaker of Culture in a Second Language* », *The Modern Language Journal*, 3 février 2010
- Amy Thompson, « *Comment l'apprentissage des langues étrangères rend plus tolérant* », *The Conversation*, 12 janvier 2017
- Ministère de l'Éducation nationale, « *Les langues vivantes étrangères et régionales, De la maternelle au baccalauréat* », mai 2018

Employabilité

- Carine Chancelade, Patricia Janissin, Jean-François Giret, Christine Guégnard, Pernelle Benoit, Amandine Vogt, « *Analyse des besoins des employeurs français au regard des compétences en langues étrangères* », Rapport d'enquête du projet Langues et employabilité, Centre International d'Études Pédagogiques
- Stephen Hagen, « *Report on Language Management Strategies and Best Practice in European SMEs : the PIMLICO Project* », avril 2011
- CILT, « *Effects on the European economy of shortage of foreign language skills in entreprise (ELAN)* », décembre 2006
- Agence Erasmus + France-Education & Formation, *Erasmus +, un atout pour l'employabilité, une force pour les entreprises*, *Les Guides Erasmus +*, octobre 2017
- L'observatoire Erasmus +, *Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale*, Notes, 2016

Stratégie Jeunesse

- Patricia Loncle (dir.), « *L'Europe de la jeunesse : Enjeux et pratiques des politiques publiques* », Presses de l'EHESP, octobre 2017

Citoyenneté

- L'observatoire Erasmus +, *Développement de l'employabilité et des aptitudes citoyennes au cours d'une mobilité Erasmus +*, Notes, Note n°4

Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors